



CHÂTEAURoux
Métropole

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Public
Eau Potable
Assainissement des Eaux Usées

Année 2022

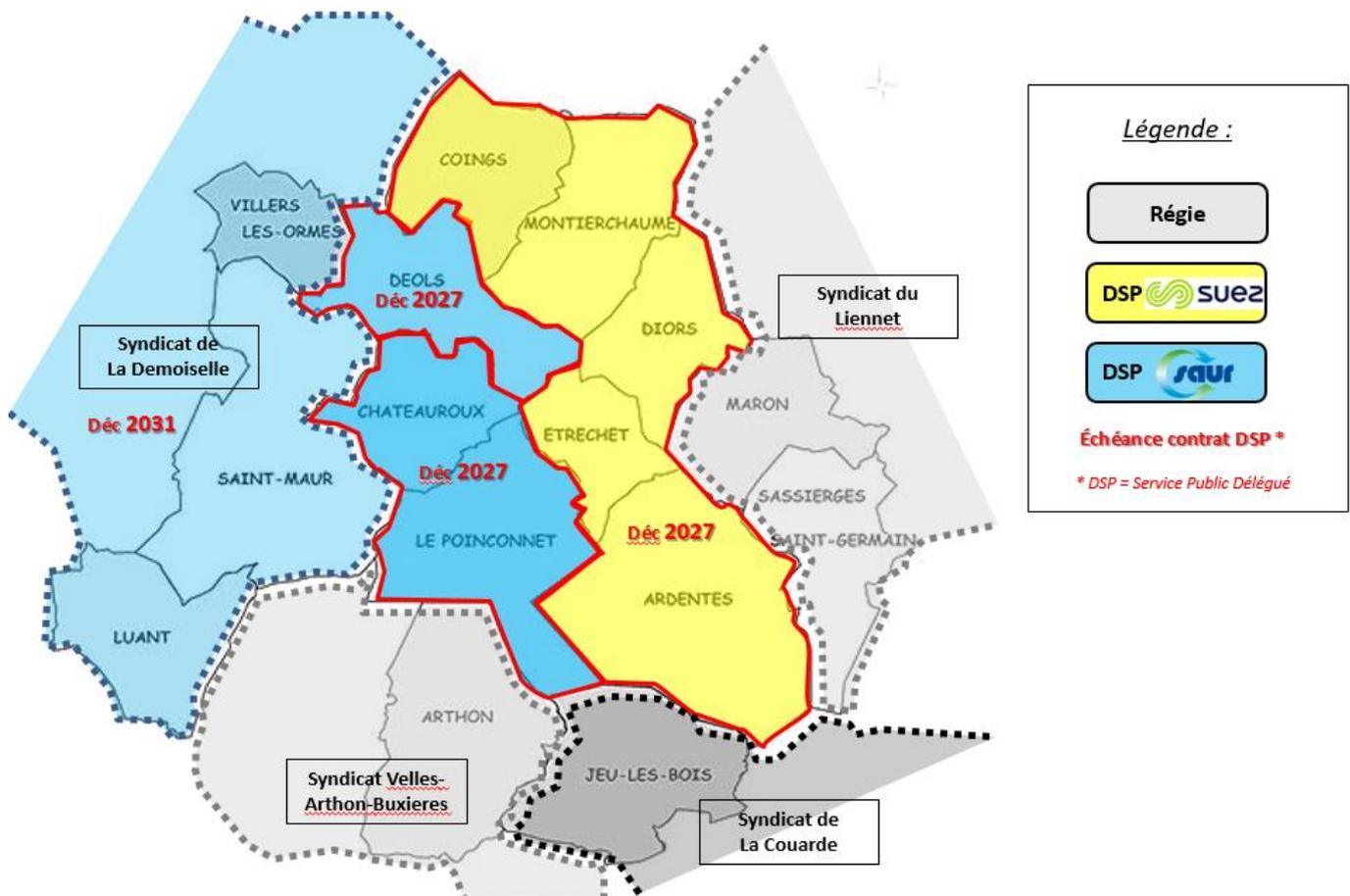


Contexte

L'Agglomération « Châteauroux Métropole » est compétente en matière d'eau potable et d'assainissement des eaux usées depuis le 1^{er} janvier 2003.

Durant l'année écoulée, l'organisation administrative a été la suivante :

1. Eau potable



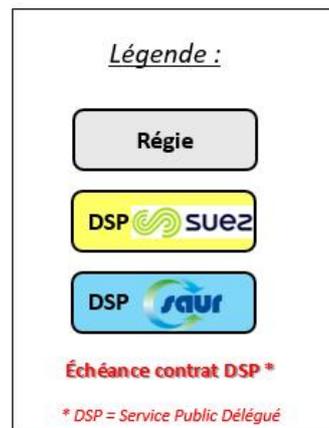
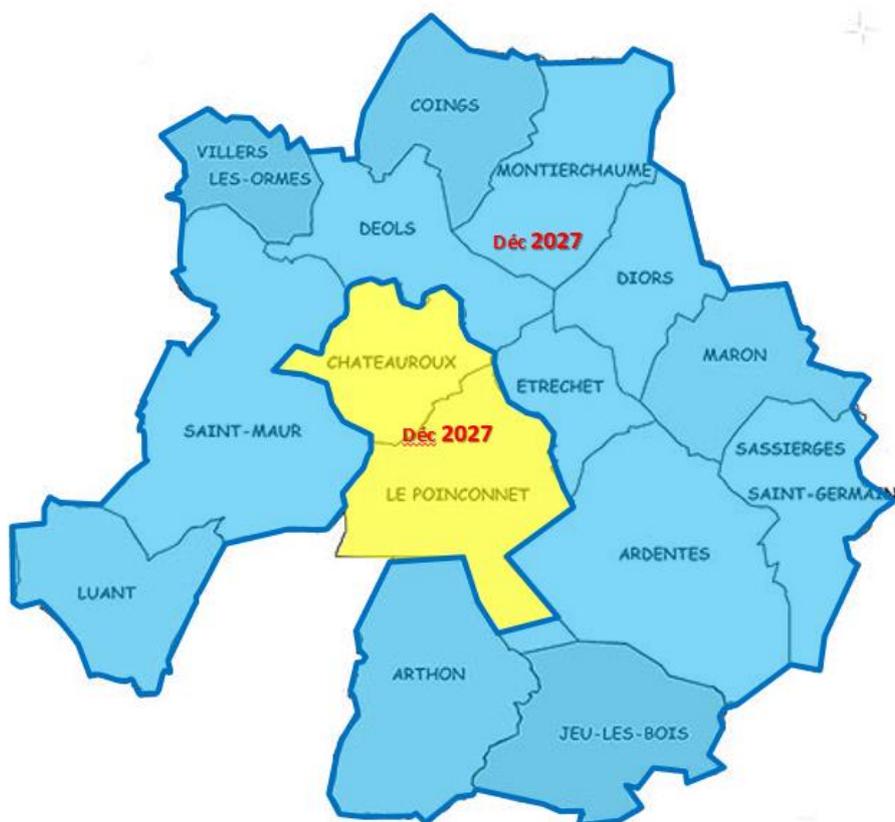
Châteauroux Métropole réalise les investissements de 8 communes, réparties en 3 secteurs :

- Châteauroux / Le Poinçonnet, dont l'exploitation du service public est déléguée à SAUR
- Ardentes / Coings / Diors / Etrechet / Montierchaume, dont l'exploitation du service public est déléguée à SUEZ
- Déols, dont l'exploitation du service public est déléguée à SAUR.

La gestion quotidienne et les travaux relatifs à la distribution de l'eau des autres communes sont de compétence syndicale, où siègent des élus de Châteauroux Métropole : Syndicat de la Demoiselle (Luant, Saint-Maur), Syndicat du Liennet (Maron, Sassièrges-Saint-Germain), Syndicat de Buxières (Arthon), Syndicat de la Couarde (Jeu-les-Bois).

Les rapports d'activités de ces entités doivent être consultés pour disposer d'une vision exhaustive en matière d'eau potable sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération.

2. Assainissement des eaux usées



Châteauroux Métropole réalise les investissements sur la totalité de son territoire, selon la sectorisation suivante :

- Châteauroux / Le Poinçonnet, dont l'exploitation du service public est déléguée à SUEZ
- Les 12 autres communes de l'agglomération, dont l'exploitation du service public est déléguée à SAUR.

1- Indicateurs « Eau Potable »

Les indicateurs descriptifs et de performance ci-dessous sont ceux prévus par la réglementation en vigueur.

Ils sont essentiellement renseignés à partir des informations fournies dans les rapports d'activités des concessionnaires (SAUR et SUEZ) et sont présentés ci-après par thématique lorsqu'ils sont disponibles (Non Disponible « ND » sinon).

Tarif et abonnés

Estimation du nombre d'habitants desservis (D101.0)

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	51 599	50 656	50 656
Ard / Coings / Diors / Etre / Mont	8 457	8 473	8 445
Déols	7 893	ND	8 770
Total	67 949	ND	67 871

Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 consommés (D102.0)

	2020	2021	2022
Châtx (Télé-Relève compteurs)	1,59 €	1,62 €	1,64 €
Le Poinç (sans Télé-Relève)	1,45 €	1,47 €	1,49 €
Ard / Coings / Diors / Etre / Mont	1,49 €	1,50 €	1,51 €
Déols	1,69 €	1,71 €	1,75 €
Moyenne	1,56 €	1,58 €	1,60 €

Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (D151.0)

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	2 j	2 j	2 j
Ard / Coings / Diors / Etre / Mont	1 j	1 j	1 j
Déols	2 j	2 j	2 j

Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (P151.1)

Taux pour 1000 abonnés	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	7,43	6,41	6,39
Ard / Coings / Diors / Etre / Mont	ND	ND	ND
Déols	7,87	4,47	4,46

Taux de respect du délai maximal d'ouverture des nouveaux branchements (P152.1)

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	97%	97%	97%
Ard / Coings / Diors / Etre / Mont	98%	90%	81%
Déols	97%	95%	95%
Moyenne	97%	94%	91%

Taux de réclamations (P155.1)

Taux pour 1000 abonnés	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	1,4	1,0	0,6
Ard / Coings / Diors / Etre / Mont	15,3	11,0	9,7
Déols	1,7	2,2	1,7
Moyenne	6,1	4,7	4,0

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées pour les paramètres microbiologiques (P101.1)

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	100%	100%	98%
Ard / Coings / Diors / Etre / Mont	100%	100%	100%
Déols	100%	97%	98%

A Châteauroux, la non-conformité bactériologique du 13/7, confirmée par le re-contrôle du 16/6 a imposé une restriction d'usage de l'eau distribuée au Nord de la commune durant 3 jours, avant retour à la normale.

Sur les 41 prélèvements réalisés en 2022 à Déols dans le cadre du contrôle sanitaire, 1 analyse microbiologique a révélé une non-conformité (le 13/6) qui n'a pas été confirmée par le re-contrôle réalisé par l'ARS.

Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées pour les paramètres physico-chimiques (P102.1)

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	79%	96%	95%
Ard / Coings / Diors / Etre / Mont	72%	73%	76%
Déols	97%	97%	98%

Les non-conformités réglementaires prononcées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) concernent la présence de métabolites de pesticides à l'état de traces. Elle ne nécessite pas de restriction de consommation de l'eau selon l'ARS. On note également des dépassements en Nitrates à Déols (51 mg/l le 13/9), Ardentes (52 mg/l le 13/9) et à Châteauroux (51 g/l le 11/4 et 52 mg/l le 8/9).

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (P108.3)

	2020	2021	2022
Captages de Montet-Chambon (Déols)	60%	60%	60%
Forage de La Croix Rouge (Poinçonnet)	80%	80%	80%
Forage des Déffents (Poinçonnet)	60%	60%	60%
Forage des Carreaux (Ardentes)	20%	20%	20%
Forage des Fontaines (Coings)	80%	80%	80%
Forage 707 (Aéroport Déols)	40%	40%	40%

Sources : RAD et SISPEA

Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (P103.2B)

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	120	120	120
Ard / Coings / Diors / Etre / Mont	99	99	99
Déols	100	100	100

Rendement du réseau de distribution (P104.3) et indicateurs de consommation

Rendement du réseau	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	88,3%	86,0%	86,3%
Ard / Etre	92,1%	91,9%	91,7%
Coings / Diors / Mont	87,2%	82,5%	83,8%
Déols	79,5%	82,7%	92,1%
Moyenne pondérée	87,4%	85,8%	87,4%
Volume total consommé (m3)	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	3 023 090	3 075 988	2 998 377
Ard / Etre	252 041	267 883	249 323
Coings / Diors / Mont	173 394	177 332	194 142
Déols	506 936	537 488	626 859
Total	3 955 461	4 058 691	4 068 701
Nombre de branchements	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	18 678	18 752	18 830
Ard / Etre	2 806	2 815	2 835
Coings / Diors / Mont	1 599	1 627	1 650
Déols	3 672	3 691	3 703
Total	26 755	26 885	27 018
Qté consommée par branchement (m3)	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	162	164	159
Ard / Etre	90	95	88
Coings / Diors / Mont	108	109	118
Déols	138	146	169
Moyenne	125	128	134

Indice linéaire (m3/km/jour) des volumes non comptés (P105.3)

	2020	2021	2022
Chât x / Le Poinç	3,71	4,61	4,61
Ard / Coings / Diors / Etre / Mont	0,64	0,83	0,94
Déols	4,70	4,36	1,71
Moyenne	3,02	3,27	2,42

Indice linéaire (m3/km/jour) des pertes en réseau (P106.3)

	2020	2021	2022
Chât x / Le Poinç	3,60	4,43	4,29
Ard / Coings / Diors / Etre / Mont	0,58	0,75	0,73
Déols	3,99	3,89	1,70
Moyenne	2,72	3,02	2,24

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable sur 5 ans (P107.2)

	2020	2021	2022
Chât x / Le Poinç	0,44%	0,17%	0,17%
Ard / Coings / Diors / Etre / Mont	0,25%	0,25%	0,50%
Déols	0,22%	0,12%	0,11%
Moyenne	0,30%	0,18%	0,26%

A noter que le taux de renouvellement à Déols a été corrigé suite erreur descellée dans le RAD de SAUR.

Montant des travaux d'investissement réalisés en eau potable

	2020	2021	2022
Chât x Métropole	594 961 €	676 872 €	877 627 €

Nombre et Taux de branchements en Plomb répertoriés et restant à renouveler

	2022
Chât x / Le Poinç	87 u soit 0,5%
Ard / Coings / Diors / Etre / Mont	0 u soit 0,0%
Déols	14 u soit 0,4%

Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (P109.0)

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	476 €	122 €	- €
Ard / Coings / Diors / Etre / Mont	- €	- €	- €
Déols	39 €	- €	- €

Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P153.2)

en années	2020	2021	2022
Châtx Métropole	14 ans 9 mois	13 ans 7 mois	13 ans 1 mois

Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P154.0)

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	2,89%	1,79%	1,69%
Ard / Coings / Diors / Etre / Mont	2,31%	1,73%	1,88%
Déols	1,00%	2,41%	1,30%
Moyenne	2,07%	1,98%	1,62%

2- Indicateurs « Assainissement collectif des Eaux Usées »

Les indicateurs descriptifs et de performance ci-dessous sont ceux prévus par la réglementation en vigueur.

Ils sont essentiellement renseignés à partir des informations fournies dans les rapports d'activités des concessionnaires (SAUR et SUEZ) et sont présentés ci-après par thématique lorsqu'ils sont disponibles (Non Disponible « ND » sinon).

Tarif et abonnés

Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau collectif (D201.0)

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	52 700	50 656	50 903
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	9 300	ND	20 885
Déols	7 000		
Luant	842		
St-Maur	2 500		
Jeu-les-Bois	268		
Villers-les-O	413		
Total	73 023	ND	71 788

Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 consommés (D204.0)

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	1,91 €	1,95 €	1,97 €
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	2,12 €	2,15 €	2,19 €
Déols	2,12 €	2,15 €	2,19 €
Luant	2,47 €	2,15 €	2,19 €
St-Maur	2,12 €	2,15 €	2,19 €
Jeu-les-Bois	1,90 €	2,04 €	2,19 €
Villers-les-O	1,90 €	2,04 €	2,19 €
Moyenne	2,08 €	2,09 €	2,16 €

Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)

Taux pour 1000 abonnés	2020	2021	2022
Chât x / Le Poinç	-	-	-
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	ND	-	-
Déols	-	-	-
Luant	-	-	-
St-Maur	-	-	-
Jeu-les-Bois	-	-	-
Villers-les-O	-	-	-

Taux de réclamations (P258.1)

Taux pour 1000 abonnés	2020	2021	2022
Chât x / Le Poinç	0,06	0,17	0,11
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	-		
Déols	0,62		
Luant	-	-	-
St-Maur	-		
Jeu-les-Bois	-		
Villers-les-O	-		
Moyenne	0,10	0,09	0,06

Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées (P201.1)

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	100%	100%	100%
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	100%	100%	100%
Déols	100%	100%	100%
Luant	100%	100%	100%
St-Maur	100%	100%	100%
Jeu-les-Bois	100%	100%	100%
Villers-les-O	100%	100%	100%

En accord avec les services de la DDT, le taux de 100% est appliqué lorsque les secteurs classés « zonage d'assainissement collectif » sont tous desservis.

Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau collectif (D202.0)

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	15	16	16
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	2	2	2
Déols	5	5	5
Luant	-	-	-
St-Maur	2	2	2
Jeu-les-Bois	-	-	-
Villers-les-O	-	-	-
Total	24	25	25

Indice de connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte (P202.2B)

Note sur 120	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	28	28	28
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	15	15	25
Déols	26		
Luant	38		
St-Maur	26		
Jeu-les-Bois	10		
Villers-les-O	10		

Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252.2)

	2020	2021	2022
Chât x / Le Poinç	5,3	5,0	5,6
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	-	1,6	1,5
Déols	-		
Luant	-		
St-Maur	-		
Jeu-les-Bois	-		
Villers-les-O	-		

Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées sur 5 ans (P253.2)

	2020	2021	2022
Chât x / Le Poinç	0,35%	0,39%	0,46%
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	0,01%	0,01%	0,22%
Déols	0,86%	0,86%	
Luant	0,00%	0,00%	
St-Maur	0,00%	0,00%	
Jeu-les-Bois	0,00%	0,00%	
Villers-les-O	0,00%	0,00%	
Moyenne	0,17%	0,18%	0,34%

Montant des travaux d'investissement réalisés en assainissement

	2020	2021	2022
Chât x Métropole	881 179 €	1 336 333 €	1 626 494 €

Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret du 2 mai 2006 (P203.3)

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	100%	ND	ND
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	ND	ND	ND
Déols	ND		
Luant	ND		
St-Maur	100%		
Jeu-les-Bois	ND		
Villers-les-O	ND		

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (P255.3)

Note sur 120	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	90	100	100
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	20	20	20
Déols	20		
Luant	20		
St-Maur	20		
Jeu-les-Bois	-		
Villers-les-O	-		

Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret du 2 mai 2006 (P204.3)

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	100%	100%	ND
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	100%	ND	ND
Déols	ND		
Luant	100%		
St-Maur	100%		
Jeu-les-Bois	100%		
Villers-les-O	100%		

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret du 2 mai 2006 (P205.3)

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	100%	100%	ND
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	100%	ND	ND
Déols	ND		
Luant	100%		
St-Maur	100%		
Jeu-les-Bois	100%		
Villers-les-O	100%		

Volumes d'eaux usées traités en station d'épuration

	2020	2021	2022
Châtx / Le Poinç	3 464 831	3 492 579	3 131 613
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	342 622	605 834	497 631
Déols	19 026		
Luant	37 945		
St-Maur	166 992		
Jeu-les-Bois (estimation)	9 921		
Villers-les-O (estimation)	12 401		
Total	4 053 738	4 098 413	3 629 244

Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'eau (P254.3)

Cet indicateur ne concerne que les stations d'épuration d'une capacité supérieure à 2 000 équivalents – habitants.

	2020	2021	2022
Châteauroux	99%	100%	100%
Ardentes	100%	100%	100%
Montierchaume	100%	100%	100%
St-Maur	92%	92%	75%

A noter une non-conformité trimestrielle sur le paramètre Azote Globale (NGL) à St-Maur en septembre (rendement non atteint et concentration non-conforme).

Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

en tonnes de Matière Sèche	2020	2021	2022
Chât x / Le Poinç	1 873,5	1 904,6	1 769,4
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	45,1	153,1	162,8
Déols	0,2		
Luant	-		
St-Maur	35,9		
Jeu-les-Bois	-		
Villers-les-O	-		
Total	1 954,8	2 057,7	1 932,2

Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)

	2020	2021	2022
Chât x / Le Poinç	100%	100%	100%
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	100%	100%	100%
Déols	100%	100%	s.o
Luant	s.o	s.o	s.o
St-Maur	100%	100%	100%
Jeu-les-Bois	s.o	s.o	s.o
Villers-les-O	s.o	s.o	s.o

Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité (P207.0)

	2020	2021	2022
Châtix / Le Poinç	6 405 €	18 499 €	111 974 €
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	- €		
Déols	38 €		
Luant	- €	- €	- €
St-Maur	- €		
Jeu-les-Bois	- €		
Villers-les-O	- €		

Durée d'extinction de la dette de la collectivité (P256.2)

	2020	2021	2022
Châtix Métropole	23 ans 4 mois	24 ans 3 mois	21 ans 9 mois

Les durées annoncées dans le rapport 2020 étaient erronées suite à des erreurs de calcul.

Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente (P257.0)

	2020	2021	2022
Châtix / Le Poinç	0,0%	0,1%	0,0%
Ard / Arth / Coings / Diors / Etre / Maron/ Mont / Sassierges	0,0%		
Déols	0,7%		
Luant	2,1%	2,4%	1,5%
St-Maur	1,4%		
Jeu-les-Bois	0,0%		
Villers-les-O	4,9%		
Moyenne	1,3%	1,2%	0,7%

Édition mars 2023
CHIFFRES 2022

Note d'information sur les redevances

L'agence de l'eau vous informe



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pouvez retrouver le prix de l'eau de votre commune sur : www.services.eaufrance.fr

Les composantes du prix de l'eau :

- le service de distribution de l'eau potable (abonnement, consommation)
- le service de collecte et de traitement des eaux usées
- les redevances de l'agence de l'eau
- les contributions aux organismes publics (OFB, VNF...) et l'éventuelle TVA

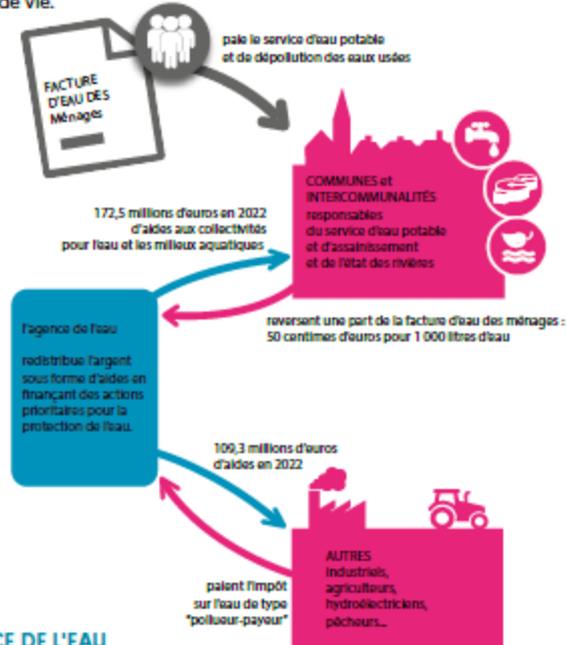
Le prix moyen de l'eau en Loire-Bretagne est de 6,37 euros TTC par m³ (Source : données agrégées disponibles - 2019).
www.services.eaufrance.fr/docs/SSPEA_videomp4

POURQUOI DES REDEVANCES ?

Les redevances des agences de l'eau sont des recettes fiscales environnementales perçues auprès de ceux qui utilisent l'eau et qui en altèrent la qualité et la disponibilité (consommateurs, activités économiques).

Les agences de l'eau redistribuent cet argent collecté sous forme d'aides pour mettre aux normes les stations d'épuration, fiabiliser les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions d'origine agricole, améliorer le fonctionnement naturel des rivières...

Au travers du prix de l'eau, chaque habitant contribue à ces actions au service de l'intérêt commun et de la préservation de l'environnement et du cadre de vie.



NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU

Document à joindre au RPQS - Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

L'article L.2224-5 du code général des collectivités territoriales, modifié par la loi n°2016-1067 du 8 août 2016 - art.31, impose à **le/la maire ou à le/la président-e de l'établissement public de coopération intercommunale** l'obligation de présenter à son assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public (RPQS) destiné notamment à l'information des usagers. Ce rapport est présenté au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné. Le/le maire ou le/la président-e de l'établissement public de coopération intercommunale a **joint le présent note d'information établie de vos services par l'agence de l'eau** ou l'office de l'eau sur les redevances figurant sur la facture d'eau des abonnés et sur la réalisation de son programme pluriannuel d'intervention. RPQS - des réponses à vos questions : <http://www.services.eaufrance.fr/gestion/ppqs/vos-questions>

NOTE D'INFORMATION SUR LES REDEVANCES DE L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau et de l'assainissement

Ed. mars 2023

1

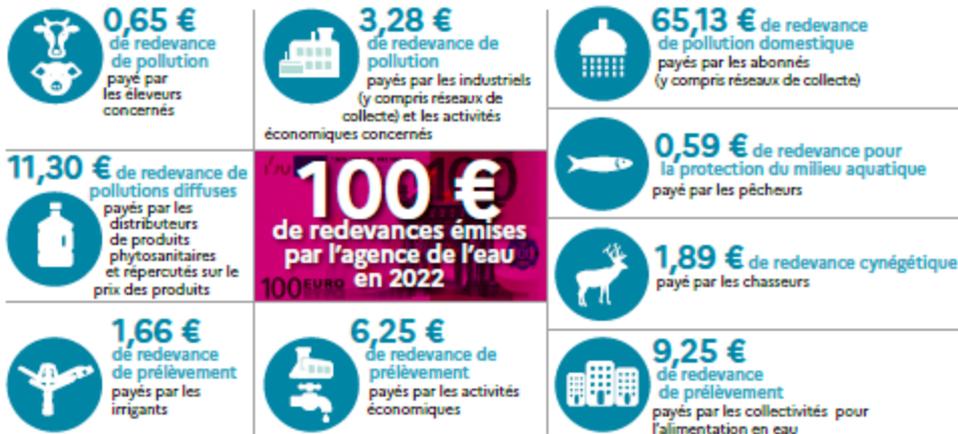
D'OÙ PROVIENNENT LES REDEVANCES 2022 ?

En 2022, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) émises par l'agence de l'eau s'est élevé à près de 374 millions d'euros dont plus de 243 millions en provenance de la facture d'eau.

recettes / redevances

Qui paie quoi à l'agence de l'eau pour 100 € de redevances en 2022 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 €) - source agence de l'eau Loire-Bretagne



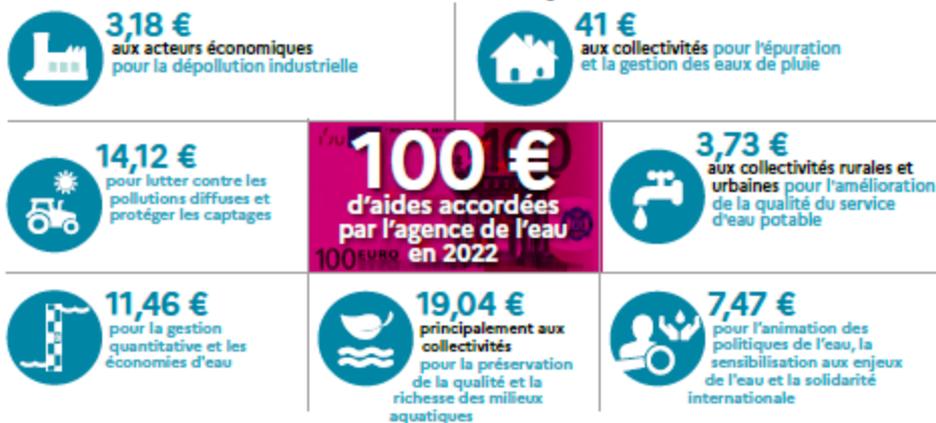
À QUOI SERVENT LES REDEVANCES ?

Grâce à ces redevances, l'agence de l'eau apporte, dans le cadre de son programme d'intervention, des concours financiers (subventions) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau.

interventions / aides

Comment se répartissent les aides pour la protection des ressources en eau pour 100 € d'aides en 2022 ?

(valeurs résultant d'un pourcentage pour 100 € d'aides en 2022) - source agence de l'eau Loire-Bretagne. 2022 est la quatrième année du 11^e programme d'intervention (2019-2024) de l'agence de l'eau.



En 2022, près de 107 millions d'euros d'aides, soit 40 % des aides de l'agence de l'eau Loire-bretagne, accompagnent des actions de lutte contre les effets du dérèglement climatique.

ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE EN 2022

L'année 2022 marque la quatrième année du 11^e programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne et de son contrat d'objectif et de performance 2019-2024 signé avec l'État. Des indicateurs annuels permettent de mesurer et suivre les efforts des maîtres d'ouvrage et de l'agence de l'eau en faveur des ressources en eau et des milieux aquatiques.

EN 2022...



*MAEC : mesures agro-environnementales et climatiques / BIO : pour agriculture biologique / PSE : paiement pour services environnementaux

CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'eau est un des marqueurs principaux du changement climatique.

Près de 40 % du programme d'intervention de l'agence de l'eau Loire-Bretagne est consacré au changement climatique en 2022 :

- solutions fondées sur la nature ;
- gestion et partage de la ressource ;
- économies d'eau ;
- gestion durable des eaux de pluie ;
- étude ;
- sensibilisation ;
- communication...

4 100 projets ont été financés par l'agence de l'eau Loire-Bretagne pour un montant de près de 270 millions d'euros d'aides.

Des projets portés par les collectivités, les acteurs économiques et les associations pour lutter contre les pollutions, restaurer les milieux aquatiques, améliorer la surveillance des milieux, sensibiliser aux enjeux de l'eau ou encore assurer la solidarité internationale.

SDAGE 2022-2027 ET PROGRAMME DE MESURES

Le 3 mars 2022, le comité de bassin Loire-Bretagne a adopté le Sdage 2022-2027 et donné un avis favorable au programme de mesures associé.



<https://sdage-saga.eau-loire-bretagne.fr>

LA CARTE D'IDENTITÉ DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28 % du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, du mont Gerbier-de-Jonc jusqu'à Nantes, de la Vilaine et des bassins côtiers bretons, vendéens et du Marais poitevin.

Il concerne 336 communautés de communes, près de 6 800 communes, 36 départements et 8 régions en tout ou partie et plus de 13 millions d'habitants.

Délégation Armorique

Parc technologique du zoopôle
Espace d'entreprises Kerala - Bât. B
18 rue de Sabot
22440 PLOUFRAGAN
Tél. : 02 96 33 62 45
armorique@eau-loire-bretagne.fr

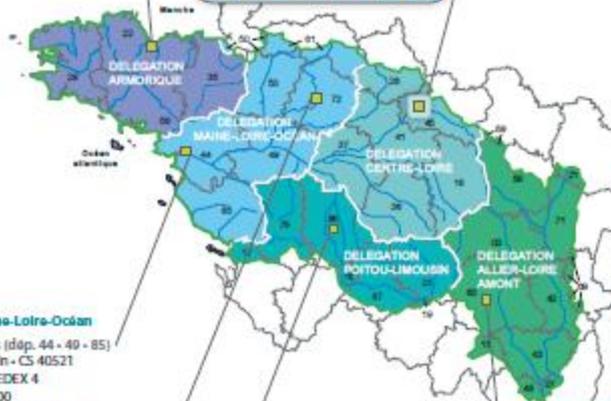
Agence de l'eau Loire-Bretagne (siège)

9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
contact@eau-loire-bretagne.fr
agence.eau-loire-bretagne.fr



Délégation Centre-Loire

9 avenue Buffon - CS 36339
45063 ORLÉANS CEDEX 2
Tél. : 02 38 51 73 73
centre-loire@eau-loire-bretagne.fr



Les 7 bassins hydrographiques métropolitains



Délégation Maine-Loire-Océan

→ Site de Nantes (dépt. 44 - 49 - 85)
1 rue Eugène Varlin - CS 40521
44105 NANTES CEDEX 4
Tél. : 02 40 73 06 00
mlo-nantes@eau-loire-bretagne.fr
→ Site du Mans (dépt. 49 - 50 - 53 - 61 - 72)
17 rue Jean Grémillon - CS 12104
72021 LE MANS CEDEX 2
Tél. : 02 43 96 96 18
mlo-mans@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Poitou-Limousin

7 rue de la Goulette - CS 20040
86282 SAINT-BENOIT CEDEX
Tél. : 05 49 38 09 82
poitou-limousin@eau-loire-bretagne.fr

Délégation Allier-Loire amont

19 allée des eaux et forêts
Site de Mammilhat sud - CS 40039
63370 LEMPDES
Tél. : 04 73 17 07 10
allier-loire-amont@eau-loire-bretagne.fr



Suivez l'actualité    

de l'agence de l'eau Loire-Bretagne : agence.eau-loire-bretagne.fr
& aides-redevances.eau-loire-bretagne.fr



Retrouvez toutes les ressources sur le site

<https://www.lesagencesdeleau.fr/comprendre-apprendre-agir-pour-leau>

Nouveaux podcasts

→ bit.ly/Podcasts-Eau

